

## “Betty-Coton”. Ou la différence entre IVG et esclavage...

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#), [Jeanne Smits](#)

**Date :** 8 mars 2012



Un instituteur de l'école Marcel-Cachin de Morsang-sur-Orge vient de recevoir un « blâme » de l'inspection académique, et pourrait encourir une sanction plus grave mais non sans avoir pu s'expliquer, après avoir lu à des élèves de CM1-CM2 le livre Betty-Coton sur l'esclavage en Amérique.

« Certains » parents de ces petits élèves de 9 à 11 ans ont été horrifiés d'apprendre que Pascal Noury, professeur des écoles, avait lu en classe la scène pornographique et barbare où la jeune Badi, adolescente africaine, est contrainte à des attouchements sexuels par son salaud de petit maître blanc, avant d'être violée, puis mutilée à l'aide d'un coupe-papier.

L'inspection a pris des mesures immédiates. On a demandé à l'instituteur de cesser la lecture du livre, Luc Chatel a dit « partager l'émotion, le choc et l'indignation de certaines familles », Nicolas Sarkozy a demandé comment il avait pu avoir une « idée aussi folle » : « Il doit vraiment se poser la question de sa vocation. »

Ben oui, le livre en question, dans cette première version publiée en 2005 chez Actes-Sud Junior, n'était pas destiné aux enfants des écoles. L'éditeur le recommandait « dès 12 ans »... Réédité l'an dernier par Belin en version expurgée de sa scènes la plus traumatisante, celle de la mutilation.

Si une pétition en ligne a recueilli plusieurs centaines de signatures, on notera que le président du « collectif de parents en colère indignés », Sébastien Narne, a pris soin de préciser : « On ne remet pas en cause l'instituteur, on ne cherche pas à faire une chasse aux sorcières, mais à faire en sorte d'éviter de telles dérives. »

Marjolaine Rauze, maire de Morsang, a déclaré que le choix du professeur « n'était pas en soi contestable » même si un chapitre « n'était pas approprié (sic) à des enfants de cet âge ». Son communiqué appelle chacun à retrouver « les voies du dialogue et du respect mutuel ».

Il y a un an Philippe Isnard, professeur d'histoire en Seconde à Manosque, a été [viré illico](#) de son lycée pour avoir projeté un film sur l'avortement dans le cadre d'un débat qu'il devait organiser sur les sujets de société. Un lynchage médiatique de grande envergure accompagnait les condamnations sans appel prononcées d'emblée par la hiérarchie. Il n'y a eu aucun appel au dialogue. Isnard était coupable, point barre. Il a ensuite été viré de l'Education nationale, sans indemnités et sans chômage. Fait étonnant qui, hélas, ne nous étonne pas...

### **L'instituteur, maire DVG de Morsang-sur-Orge**

Autre fait curieux dans cette histoire : un tout premier article publié par *Le Parisien*, repris par

plusieurs blogs, indique que Pascal Noury, l'instituteur de Morsang, n'était autre que le maire de Morangis. Exclu du PS lors des dernières sénatoriales pour des histoires de désignation de candidats... Constatant le silence radio de l'ensemble de la presse sur ce fait par la suite, j'ai d'abord cru à une homonymie.

Je décroche donc mon téléphone et tombe sur une première employée du cabinet du maire qui affirme ne rien pouvoir dire sur le métier personnel du maire. Je dois rappeler vers 10 h 30. Bien trop tard pour mon heure de bouclage... J'explique cela, la jeune femme part se renseigner – je devine un conciliabule – et me conseille de rappeler plutôt vers 9 h 30. Je m'exécute. La dame qui me répond alors parle avec autorité. Quelques mots lapidaires : elle invoque son devoir de réserve à l'égard du maire. Je manifeste ma surprise : le métier dur maire est-il un secret ? Quel est mon journal ? « Présent », dis-je, précisant que je ne veux pas impliquer le maire de Montargis dans mon article s'il y a erreur sur la personne. « Je ne peux rien vous dire », répond mon interlocutrice. « Mais alors, je peux en déduire que c'est bien lui ! », dis-je. Et je reformule ma question : n'y a-t-il aucun démenti ? Sur mon insistance, elle m'a confirmé qu'elle refusait de démentir l'information...

Ce qui ne laisse guère de place au doute.

Le silence de toute la presse convenable à ce sujet est proprement ahurissant. *Le Figaro* (sous la plume souvent excellente de Natacha Polony) raconte l'affaire sans ce détail. Aucun des plus de 200 commentaires suscités par l'article ne mentionne l'identité et la fonction de Pascal Noury (surtout pas le mien, très neutre pourtant, qui n'a pas passé la barre de l'équipe de modération...).

Est-ce important ? Mais oui. Un instituteur plus ou moins anonyme peut encore passer pour un rêveur inconscient, un ahuri de service, un soixante-huitard ou assimilé à la barbe à la barbe fleurie, au cerveau embrumé par le droit de l'homme et l'idée que l'on peut et doit tout raconter aux enfants pour leur faire prendre conscience des péchés de l'homme blanc. Et puis, l'innocence, c'est quoi ?

Mais un élu du peuple ? Le maire d'une commune de quelque 12.000 habitants ? Costume-cravate, père de famille, grand-père ?

Au fait, à Morsang-sur-Orge, il y a une école maternelle « Maximilien-de-Robespierre ». Comme quoi un malheur ne vient jamais seul...

• ***Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ? Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)***

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)